

D.068 - La bienheureuse espérance

La Dernière Trompette

Tite 2:13

Par Tim Warner

Tiré d'un article paru en anglais à l'adresse Internet suivante :

<http://www.answersinrevelation.org/012.pdf>

Traduction de Roch Richer

Tite 2

¹³*En attendant la bienheureuse espérance, et la manifestation de la gloire de notre grand Dieu et Sauveur Jésus-Christ.*

Ce verset est tellement simple et, pourtant, si profond. Il comporte de fortes insinuations regardant le moment de l'enlèvement. Dans la version d'Ostervald, il semble sous-entendu que la « *bienheureuse espérance* » et la « *manifestation de la gloire* » puissent être des événements séparés. Mais dans le texte grec original, il est bien clair que la « *bienheureuse espérance* » **EST** la « *manifestation de la gloire* ». La Ostervald est techniquement correcte, ici, en traduisant le mot « et » [grec - kai]. Mais elle ne tient pas compte de la « règle Granville-Sharp » qui s'applique au verset.

Afin d'apprécier pleinement l'importance de ce verset, je dois vous donner une brève leçon (facile) de grammaire grecque. Le mot grec kai (kai) est l'équivalent de notre mot français « et » ou « aussi ». Il est utilisé pour relier deux noms d'une manière quelconque. Parfois, il signifie que le second nom est « en addition au » premier nom. C'est-à-dire que deux choses distinctes sont mentionnées ensemble. Exemple : « le

ciel **et** la terre ». Mais lorsque la règle Granville-Sharp s'applique, « kai » est employé pour répéter ou relier deux noms se référant à la même personne ou à la même chose. (Exemple : « le Dieu **et** Père ».) C'est-à-dire que le second nom est une description ajoutée, additionnelle au premier nom. Les deux noms réfèrent à la même chose ou à la même personne.

La règle Granville-Sharp s'énonce de la façon suivante :

« Si deux noms de même cas sont reliés par un « kai » [et] et que l'article est utilisé avec les deux noms, ceux-ci se réfèrent à des personnes ou des choses différentes. Si le premier nom seulement est précédé de l'article, le deuxième nom réfère à la même personne ou à la même chose que le premier nom. »

[Vaughn et Gideon, **Une grammaire grecque du Nouveau Testament**

(Nashville : Broadman Press, 1979), p. 83.]

La clé pour comprendre cette règle réside dans l'emploi des articles définis (le, la, les). Quand nous avons deux noms reliés avec « kai » (et), nous devons regarder si l'article défini (le, la, les) est utilisé avant les deux noms, ou seulement devant le premier. S'il est utilisé devant LES DEUX noms, la règle Granville-Sharp ne s'applique pas, et les deux noms se réfèrent à des personnes ou des choses séparées. Mais si le premier nom seulement est précédé d'un article défini, la règle Granville-Sharp s'applique. Les deux noms se réfèrent alors à une seule personne ou une seule chose.

Dans notre exemple précédent, « le Dieu et le Père » se rapporteraient à deux personnes séparées. Mais, « le Dieu et Père » se rapporteraient à la même personne. De la même manière, « le ciel et la terre » se réfèrent à deux choses séparées, alors que « le ciel et terre » indiquerait que la terre est aussi *ciel*. Maintenant appliquons cette règle à Tite 2:13. Voici le texte grec suivi d'une traduction mot à mot :

“prosdecomenoi thn makarian elpida kai epifaneian thV doxhV tou megalou Qeou kai swthrou hmwn Cristou Ihsou.”

« Attendant **la bienheureuse espérance et manifestation** la gloire **le grand Dieu**

et Sauveur de nous Christ Jésus. »

En vérité, la règle Granville-Sharp s'applique deux fois dans ce verset[i] . Elle s'applique aux mots « *le grand Dieu et Sauveur* ». « *Grand Dieu* » et « *Sauveur* » sont tous les deux des noms du même cas (masculin singulier). Le premier nom, « *grand Dieu* », est précédé de l'article défini « le », mais pas le second nom. Cela signifie que le mot grec « kai » [et] est employé pour répéter, et le second nom se réfère à la même personne que le premier nom. Donc, effectivement, « *Sauveur* » [qui est Jésus-Christ] **EST** « *le grand Dieu* ». C'est une déclaration sans équivoque de la divinité de Christ qui est perdue si l'on n'applique pas la règle Granville-Sharp.

La même règle s'applique en début de phrase. « *La bienheureuse espérance* » et « *la manifestation* » sont des noms de même cas. Et le premier nom [*bienheureuse espérance*] est précédé de l'article défini, alors que le second nom [*manifestation*] ne l'est pas. Cela signifie que « *la manifestation* » et « *la bienheureuse espérance* » sont rapportées en tant qu'unité. Le mot « kai » [et] est utilisé pour répéter ou ramener au premier nom. Cela ne veut donc PAS dire que « *la manifestation de la gloire* » soit quelque chose que nous devrions considérer comme une ADDITION à la « *bienheureuse espérance* ». Nous n'attendons qu'UN SEUL avènement, pas deux.

Étrangement, la version du Semeur a mieux capté la signification du verset :

Tite 2

¹³*en attendant que se réalise notre bienheureuse espérance : la révélation de la gloire de Jésus-Christ, notre grand Dieu et Sauveur.*

Donc, en essence, ce verset dit que notre « bienheureuse espérance » est « la manifestation de la gloire » de Christ. Cela mène à la question : qu'est-ce que « la manifestation de la gloire » ?

Matthieu 16

²⁷*Car le Fils de l'homme **doit venir dans la gloire de son Père, avec ses anges**, et alors il rendra à chacun selon ses œuvres.*

Matthieu 24

²⁹*Et aussitôt après l'affliction de ces jours-là le soleil s'obscurcira, la lune ne donnera point sa lumière, les étoiles tomberont du ciel, et les puissances des cieux seront ébranlées.*

³⁰*Alors le signe du Fils de l'homme paraîtra dans le ciel ; alors aussi toutes les tribus de la terre se lamenteront, en se frappant la poitrine, **et elles verront le Fils de l'homme venant sur les nuées du ciel, avec une grande puissance et une grande gloire.***

³¹*Il enverra ses anges avec un grand éclat de trompette, **et ils rassembleront ses élus** des quatre vents, depuis un bout des cieux jusqu'à l'autre bout.*

Marc 8

³⁸*Car quiconque aura honte de moi et de mes paroles, parmi cette race adultère et pécheresse, le Fils de l'homme aura aussi honte de lui, **lorsqu'il viendra dans la gloire de son Père** avec les saints anges.*

La « *manifestation de la gloire* », c'est lorsque Christ viendra dans toute Sa puissance et toute Sa gloire, qui se manifesteront au monde entier. Donc, effectivement, Tite 2:13 nous dit bien que notre « *bienheureuse espérance* » est l'avènement de Christ en puissance et en gloire, et se trouve après les tribulations. Notez également que cela dit que c'est ce que nous, les chrétiens, « *attendons* ». Cela implique fortement que l'enlèvement suit les tribulations.

[i] Il a été démontré que la règle Granville-Sharp s'applique sans aucune exception lorsque sont employés des pronoms personnels singuliers et lorsqu'il n'y a aucune autre personne en évidence dans le contexte vers qui tend clairement le deuxième nom. Cependant, quand on utilise des noms pluriels ou neutres, il existe d'occasionnelles exceptions à la règle. Cela signifie que dans les deux occurrences de la règle Granville-Sharp de Tite 2:13, la déclaration concernant la divinité de Christ est absolument inattaquable. Toutefois, la déclaration regardant « la manifestation de la gloire » est fondée sur une version plus adoucie de la règle générale (parce que les noms sont neutres), de laquelle il existe d'occasionnelles exceptions. En effet, cela veut dire que si, à partir de la règle

Granville-Sharp, notre preuve est pesante concernant « la manifestation de la gloire », elle n'est pas absolue.